



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

ATELIER REGIONAL SUR LA MESURE DE LA LIGNE DE PAUVRETE DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT

Bamako, du 16 au 19 juin 2008

TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER

1. Contexte et justification

La prise de conscience du problème de la pauvreté dans les pays en développement fut l'aboutissement d'un long processus de maturation initié vers la fin des années 80. Les Nations unies, notamment l'UNICEF et le PNUD, ont joué un rôle précurseur dans ce domaine avec la publication de l'ouvrage intitulé « L'ajustement à visage humain » en 1987. Les Institutions de Bretton Woods (IBW), la Banque mondiale en l'occurrence, ont accompagné ce mouvement progressif de recentrage des politiques de développement sur les questions de pauvreté. D'abord cela s'est fait de manière indirecte, avec la mise en place du programme Dimension sociale de l'ajustement (DSA) à partir du milieu des années 80, en association avec le PNUD et la Banque africaine de développement (BAD). L'objectif était d'atténuer les effets négatifs de court terme des réformes inscrites dans les programmes d'ajustement structurels (PAS) sur les populations vulnérables. Ensuite, de façon plus directe, les interventions de la Banque mondiale se sont focalisées sur la pauvreté, avec la publication de son rapport sur le développement dans le monde de 1990. Avec la parution d'un deuxième rapport sur le même thème dix ans après, la Banque mondiale confirme l'importance qu'elle accorde désormais à la lutte contre la pauvreté.

Depuis lors, de nombreux progrès ont été réalisés dans l'analyse des conditions de vie des populations et des ménages avec l'assistance des principaux partenaires techniques et financiers (PTF). En effet, ces derniers ont activement contribué aux financements des activités statistiques (financement direct d'opérations statistiques, renforcement des capacités statistiques et institutionnelles, développements méthodologiques et formation, etc.) dans la plupart des pays en développement d'Afrique subsaharienne. Ces activités ont accordé une place de choix aux questions de pauvreté et d'accès à l'emploi.

En dépit des remarquables progrès enregistrés dans la compréhension des manifestations de la pauvreté et de ses déterminants deux constats majeurs persistent :

- Le ciblage des groupes défavorisés sur le terrain reste toujours aussi problématique, ce qui rend peu efficaces les politiques socio-économiques mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté ;
- Les analyses produites sont principalement focalisées sur les résultats au détriment d'une réflexion méthodologique qui devrait fonder leur pertinence.

C'est dans ce contexte qu'AFRISTAT, dans le cadre de son programme stratégique de travail (PSTA) pour la période 2006-2010, s'est engagé à examiner les méthodes de mesure de la pauvreté dans ses Etats membres. C'est ainsi qu'une étude a été réalisée en direction de ses Etats membres, faisant un premier bilan de la situation par rapport à la mesure de la pauvreté, examinant la pertinence des choix techniques retenus par les pays et proposant des orientations afin d'améliorer leurs pratiques. A la demande des Etats membres

formulée lors de la 15^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT tenue à Lomé du 02 au 04 avril 2007, AFRISTAT a préparé un rapport méthodologique pour l'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée à utiliser dans ses Etats membres. Suite à la présentation des résultats de l'étude à la 16^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT, il a été recommandé de l'améliorer sur la base des conclusions des débats et propositions qui ont été faits (cf. Compte rendu du point 8 de l'ordre du jour de la 16^{ème} réunion du Comité de direction relatif à l'examen du « *Rapport méthodologique sur l'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : situation dans les Etats membres* »).

Les participants à la 16^{ème} réunion du Comité de direction ont donc souhaité qu'AFRISTAT organise un atelier spécifique regroupant les cadres nationaux travaillant sur les préoccupations examinées. Entérinant la décision de cet organe, AFRISTAT a programmé en 2008 la réalisation du présent atelier.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif principal de l'atelier est de valider de façon consensuelle avec les Etats membres, les orientations méthodologiques proposées dans le rapport méthodologique produit par AFRISTAT, relatif à la mesure de la pauvreté.

De façon spécifique, les objectifs de l'atelier sont les suivants :

- examiner les méthodes de mesure de la pauvreté suivies dans les Etats membres en vue d'apprécier leur pertinence ;
- examiner les choix conceptuels et techniques retenus au niveau des différentes étapes de la mesure de la pauvreté en vue de caractériser les bonnes pratiques et de mettre en évidence les insuffisances ;
- valider le choix de la méthode proposée en vue d'une mesure pertinente de la pauvreté adaptée aux réalités des Etats membres d'AFRISTAT ;
- esquisser les bases pour la mise en œuvre d'un réseau de compétences techniques des Etats en matière de mesure de la pauvreté afin de faciliter le suivi de leurs efforts dans le domaine ;
- valider les orientations techniques de la note méthodologique proposée par AFRISTAT en vue de l'analyse de la pauvreté pour des perspectives de comparaison régionale ;

3. Déroulement de l'atelier

Après une présentation en plénière des documents à examiner, les participants seront invités à donner leurs appréciations, à partager leurs expériences ainsi que les difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration des différents indicateurs de pauvreté. Ces activités sont prévues dans le cadre de groupes de travail.

4. Public cible

Sont visées par cet atelier, les personnes ressources directement impliquées dans la mise en œuvre des activités de suivi de la pauvreté. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les participants à cet atelier aient effectivement le profil attendu. La liste des participants susceptibles de participer aux travaux de l'atelier est la suivante :

Au niveau des Etats membres d'AFRISTAT :

Dans chacun des Etats membres sera ciblée la personne ressource de l'INS directement impliquée dans les travaux d'analyse de la pauvreté.

Au niveau des institutions sous-régionales :

- Un représentant de la CEDEAO (*Joseph Ilboudo*) ;
- Un représentant de l'UEMOA (*Abdonlaye Diop*) ;
- Un représentant de la CEMAC.

Au niveau des organisations internationales :

- Un représentant de la Banque mondiale (*Quentin Wodon*) ;
- Un représentant de l'INSEE (*Madior Fall*) ;

L'atelier devrait donc enregistrer au total 34 participants dont 18 en provenance des Etats membres, 2 provenant des partenaires techniques et 3 des institutions d'intégration sous régionale.

5. Documents à examiner

Rapport méthodologique pour l'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : Situation dans les Etats membres d'AFRISTAT : Ce document permet de faire le bilan de la mesure de la pauvreté dans les Etats membres et examine la pertinence des méthodes de calcul de la ligne de pauvreté ainsi que celle des choix techniques retenus dans les pays. Il insiste sur les insuffisances identifiées dans les pratiques des pays et argumente les propositions faites en vue de les améliorer. Le rapport conclut sur la démarche méthodologique à suivre en vue de l'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base commune dans les Etats membres.

Note méthodologique pour l'élaboration de la ligne de pauvreté pour des perspectives de comparaison régionale : Tirant profit des conclusions du précédent document, cette note fait une proposition méthodologique en vue de l'analyse de la pauvreté pour des perspectives de comparaison régionale.

6. Contenu de l'atelier

L'atelier sera organisé autour de sessions plénières (6) et de travaux de groupes (2). Les sessions plénières permettront de présenter les principaux documents ainsi que les préoccupations techniques à examiner dans les groupes de travail. Elles feront éventuellement l'objet de débats assez généraux. Dans les travaux de groupe, les participants examineront de façon plus détaillée, les aspects techniques qui sont présentés et émettront des avis et des observations en vue de leur amélioration. Une des sessions plénières sera consacrée à la présentation de l'expérience de trois (3) Etats parmi les plus avancés dans l'analyse de la pauvreté : Bénin, Burkina Faso, Cameroun.

Session introductive (plénière) : Contexte général de l'analyse de la pauvreté

Deux présentations succinctes seront faites à ce niveau : la première permettra de situer le contexte général dans lequel s'inscrit l'ensemble des travaux réalisés autour de la problématique de la pauvreté. Ce contexte tire profit des différents projets gérés par AFRISTAT et rappelle l'importance des activités liées à cette thématique et sa pertinence dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté actuellement mise en œuvre dans les Etats membres.

La seconde va insister sur les enjeux et les défis actuels de la demande d'information sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages pour les systèmes statistiques nationaux (SSN), précisément dans le cadre de l'élaboration des DSRP dans les Etats membres d'AFRISTAT.

Session 2 : Examen du rapport méthodologique pour l'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : situation dans les Etats membres d'AFRISTAT

Cette session sera consacrée au bilan de la mesure de la pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT. Elle se déroulera en deux sous sessions.

Sous session 2.1 (Plénière) : Rapport méthodologique pour l'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : situation dans les Etats membres d'AFRISTAT

Cette sous session permettra de faire l'inventaire des méthodes adoptées dans les Etats membres et de se prononcer sur leur pertinence, de présenter les orientations méthodologiques et techniques retenues par les pays, de mettre en évidence leurs bonnes pratiques et les insuffisances identifiées, de proposer une méthodologie rigoureuse pour la mesure de la pauvreté ainsi que des orientations en vue de la bonne évaluation de la pauvreté. Elle abordera également les préoccupations relatives au champ conceptuel et méthodologique de la pauvreté.

Travaux de groupe : Examen des orientations techniques de la mesure de la pauvreté

Ce point sera examiné dans le cadre d'un groupe de travail pour apprécier les orientations techniques proposées dans le document principal. Les participants seront invités à critiquer les propositions faites par les différentes études présentées en vue leurs améliorations.

Sous session 2.2 (Plénière) : Note méthodologique pour l'analyse de la pauvreté pour des perspectives de comparaison régionale

Cette sous session vise uniquement à présenter les propositions d'AFRISTAT par rapport à la réalisation de l'analyse de la pauvreté pour les perspectives de comparaison régionale.

Travaux de groupe : Examen des propositions techniques de la note

Ce point aborde un autre aspect des termes de référence du groupe de travail sur « *la mesure et l'analyse de la pauvreté* ». Il s'agit à ce niveau de recueillir les avis et observations des participants par rapport aux propositions de la note méthodologique sur l'analyse de la pauvreté pour des perspectives de comparaison régionale. En effet, le thème de cette session est bien différent de celui de la session précédente parce que la problématique de l'harmonisation de la ligne de pauvreté n'est pas la même que celle relative à l'estimation d'une ligne de pauvreté régionale. Les participants seront donc invités à examiner la pertinence des propositions faites et à envisager éventuellement des solutions alternatives.

Session 2.3 : Expérience de quelques Etats membres en matière de mesure et du suivi-évaluation de la pauvreté

Il s'agit au cours de cette session, de donner la parole aux Etats les plus avancés dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté. Cela permettra de tirer profit de leur expérience en insistant en particulier sur la prise en compte des statistiques relatives au suivi et à l'évaluation de la pauvreté ainsi qu'aux conditions de vie des ménages dans le cadre de l'élaboration des DSRP/OMD, sur les difficultés rencontrées dans le cadre de cet exercice et les perspectives envisagées ainsi que leurs attentes éventuelles. Un intérêt particulier sera accordé, dans leur présentation, aux préoccupations relatives au dispositif d'enquêtes utilisé, au champ thématique de l'analyse de la pauvreté proposé, aux nouveaux outils techniques valorisés dans les analyses produites (*sensibilité des indicateurs produits, décomposition des indicateurs de pauvreté, évaluation de l'impact des politiques socio-économiques à mettre en œuvre, etc.*). Les trois Etats membres pressentis pour présenter leur expérience sont : le Bénin, le Burkina Faso et le Cameroun (*cf. les TDR des communications attendues en annexe 1.A*).

Session 2.4 (Plénière) : Expérience des organisations internationales en matière de mesure de la pauvreté en Afrique

Cette session permettra de s'enquérir de l'expérience des principales organisations internationales intervenant généralement en Afrique dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté. Les organisations ciblées sont la Banque mondiale pour son expérience dans l'ensemble des pays en développement et l'INSEE pour son expérience dans les pays en développement de l'Europe de l'Est. Les présentations des personnes ressources de ces institutions insisteront sur les mêmes aspects que les présentations des Etats membres (cf. Session 2.3) en mettant particulièrement en évidence l'utilisation de nouveaux outils technologiques développés (*veille technologique dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté*). (cf. les TDR des communications attendues en annexe 1.B).

Synthèse des groupes de travail

	Groupe 1 : Choix techniques et méthodologiques de la mesure de la pauvreté	Groupe 2 : Analyse de la pauvreté et de sa dynamique
Personnes ressources	AFRISTAT, Banque mondiale	AFRISTAT, INSEE
	<ul style="list-style-type: none">• Chaque groupe devra désigner un Président et un rapporteur ;• Les TDR de chaque groupe de travail sont clairement précisés en annexe 2.	

7. Résultats attendus

Au terme des travaux, les cadres des Etats membres disposeront de documents méthodologiques explicites sur la mesure et l'analyse de la pauvreté. De façon concrète, les principaux résultats attendus à l'issue de l'atelier sont les suivants :

Dans le domaine de la mesure de la pauvreté :

- Une méthodologie harmonisée de détermination du seuil de pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT est validée et adoptée ;
- Des orientations et/ou des améliorations méthodologiques proposées dans le cadre de l'estimation du seuil de pauvreté sont adoptées ;
- Des critères pour le suivi des progrès réalisés par les Etats membres dans le domaine de la mesure de la pauvreté sont adoptés ;
- Un rapport intitulé « *Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : Situation dans les Etats membres d'AFRISTAT* » est validé ;
- Des orientations techniques de la note méthodologique pour l'élaboration de la ligne de pauvreté pour des perspectives de comparaison régionale sont validées et adoptées.

8. Financement

L'organisation du séminaire et les représentants des Etats membres d'AFRISTAT seront pris en charge par AFRISTAT.

9. Date et lieu

La date : Du 16 au 19 juin 2008

Lieu : Salle de Conférence d'AFRISTAT, Bamako Mali)

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence des communications attendues

A. Expérience des Etats membres dans le domaine de la mesure et du suivi-évaluation de la pauvreté

L'atelier a prévu tirer profit de l'expérience de certains Etats membres parmi les plus avancés dans le domaine et dans la mise en place de leur système statistique national. Il s'agit du Burkina Faso, du Bénin et du Cameroun.

Il est attendu que les communications qu'ils vont présenter prennent en compte les différentes préoccupations suivantes :

- Présenter clairement les choix techniques et méthodologiques de la mesure et de l'analyse de la pauvreté adoptés dans le pays en les justifiant éventuellement ;
- Préciser les dispositifs de collecte des données généralement utilisés pour le suivi-évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages en justifiant éventuellement les choix faits ;
- Situer le champ thématique de l'analyse la pauvreté tel qu'il ressort des profils de pauvreté généralement élaborés ;
- Mettre en évidence les principaux outils statistiques les plus souvent valorisés dans le cadre des travaux réalisés ;
- Informer sur les différentes études ou analyses approfondies réalisées à partir des données collectées sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages : les lister et préciser le/les commanditaire(s) ainsi que les utilisations qui en sont faites, par rapport aux besoins des DSRP ou d'autres utilisateurs ;
- Inventorier la nature et le niveau de l'assistance technique qui a été éventuellement sollicitée ainsi que le partenaire technique qui est intervenu (Banque mondiale, AFRISTAT, autres, ...) dans le cadre de la réalisation des principales études réalisées ;
- Présenter les attentes et les besoins spécifiques du pays par rapport à la mesure et à l'analyse de la pauvreté.

B. Expérience des organisations internationales dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté en Afrique

- Présenter clairement les choix techniques et méthodologiques de la mesure et de l'analyse de la pauvreté adoptés dans le pays généralement assistés en les justifiant éventuellement ;
- Préciser les dispositifs de collecte des données généralement utilisés pour le suivi-évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages en justifiant éventuellement les choix faits ;
- Situer le champ thématique de l'analyse la pauvreté tel qu'il ressort des profils de pauvreté généralement élaborés ;
- Mettre en évidence les principaux outils statistiques les plus souvent valorisés dans le cadre des travaux réalisés ;
- Informer sur les différentes études ou analyses approfondies réalisées à partir des données collectées sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages : les lister et préciser le/les commanditaire(s) ainsi que les utilisations qui en sont faites, par rapport aux besoins des DSRP ou d'autres utilisateurs ;
- Inventorier la nature et le niveau de l'assistance technique qui a été éventuellement mobilisée dans le cadre de la réalisation des principales études réalisées ;
- Présenter les insuffisances (techniques, ressources humaines, etc.) constatées par rapport à la mesure et à l'analyse de la pauvreté ainsi que les attentes implicites ou explicites de formation qu'il serait souhaitable d'envisager ;
- Présenter les perspectives envisageables en vue d'améliorer l'impact des interventions dans ces pays (coordination des interventions avec d'autres partenaires, formation et renforcement des capacités dans des domaines à préciser, etc.) ;
- Mettre en évidence l'état de l'art dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté (*veille technologique*) en vue de contribuer à une meilleure formulation des politiques sociales en faveur des groupes défavorisés.

Annexe 2 : Termes de référence des groupes de travail

A. Groupe 1 : Choix techniques et méthodologie de mesure de la pauvreté

En plus des cadres nationaux participants, la Banque mondiale et certains experts d'AFRISTAT vont animer les travaux de ce groupe de travail. Les tâches dévolues à ce groupe sont les suivantes :

- Identifier le dispositif de collecte généralement retenu pour le suivi-évaluation dans les Etats membres ;
- Examiner les choix techniques et méthodologiques de la mesure de la pauvreté présentés dans le rapport relatif à la mesure de la ligne de pauvreté ;
- Apprécier la pertinence des propositions faites ;
- Clarifier les étapes à suivre en vue de l'estimation du seuil de pauvreté ;
- Caractériser éventuellement les préoccupations techniques omises ou insuffisamment abordées dans le rapport ;
- Inventorier les difficultés liées à la mise de tout ou partie des orientations méthodologiques proposées ;
- Convenir sur les améliorations à proposer par rapport aux recommandations faites dans le rapport méthodologique ;
- Mettre en évidence l'état de l'art dans le domaine de la mesure de la pauvreté (*veille technologique*) ;
- Identifier les besoins de formation (type, modalité d'intervention, partenariat, etc.) se dégageant des débats en vue d'une correcte mise en œuvre des propositions finalement retenues.

B. Groupe 2 : Analyse de la pauvreté et de sa dynamique

En plus des cadres nationaux participants, la Banque mondiale et certains experts d'AFRISTAT vont animer les travaux de ce groupe de travail. Les tâches dévolues à ce groupe sont les suivantes :

- Examiner les orientations du cadre analytique proposé ;
- Examiner le champ des outils statistiques généralement utilisés dans le cadre des travaux ou études réalisées ;
- Mettre en évidence les préoccupations du cadre d'analyse qu'il convient d'approfondir surtout par rapport aux besoins formulés par les utilisateurs (DSRP, partenaires techniques, etc.) ;
- Caractériser les orientations du cadre analytique qu'il convient de prendre en compte en vue de rendre plus opérationnelle l'utilisation qui peut être faite des profils de pauvreté ;
- Inventorier les difficultés (caractère novateur de la technique statistique, méconnaissance de l'approche, difficulté à programmer l'approche, etc.) liées à la mise en œuvre de certaines approches analytiques ;
- Mettre en évidence l'état de l'art dans le domaine de l'analyse de la pauvreté (*veille technologique*) en vue de contribuer à une meilleure formulation des politiques sociales en faveur des groupes défavorisés.
- Identifier les besoins de formation (type, modalité d'intervention, partenariat, etc.) se dégageant des débats en vue d'une correcte mise en œuvre des propositions finalement retenues.